

I WOOD KNOW

#1
LE MAG
PROFILWOOD
OCTOBRE 2017

ACTUALITÉS

**PROJETS MULTI-ÉTAGES
EN WALLONIE
ET EN FRANCE**

PAGE 08

**APPELS À PROJETS
PROFILWOOD**

I WOOD INNOVATE
I WOOD BUILD

PAGE 13 - 14

DOSSIER

**ENQUÊTE SUR L'ÉTAT
DE LA CONSTRUCTION
BOIS EN BELGIQUE
ET EN FRANCE**

PAGE 04

AGENDA

17>28.10.17

EXPOSITION À HAGUENAU « La filière bois du Grand Est s'expose »

Dans le cadre des Journées de l'Architecture 2017, cette exposition présente de manière ludique et interactive les différentes essences de bois de nos forêts alsaciennes. Elle sera accompagnée de la présentation de projets de maisons individuelles construites en bois et d'extensions/surélévations en bois, basées dans la région Grand Est.

Pour plus d'informations :
manon.lonjon@valeur-bois.com
+33 (0)77126 90 47

19.10.17

JOURNÉE DE VISITES PROFESSIONNELLES « Présentation de projets bois à Bruxelles »

Dans le cadre de FormaWood (un projet européen de formation professionnelle), une journée de visites consacrée aux professionnels du secteur de la construction est organisée par Ligne Bois. Cette journée sera l'occasion de découvrir des projets d'envergure à Bruxelles, dans lesquels le bois est mis à l'honneur.

Pour plus d'informations :
Aurore Leblanc
al@lignebois.be
+32 (0) 81 39 06 46

20>22.10.17

SALON ENERGIE ET HABITAT

Energie et Habitat est le plus important salon belge dédié à la performance énergétique et aux économies d'énergie en habitation. Il se tiendra à Namur Expo ces 20, 21 et 22 octobre 2017.

Outre la présence de près de 180 entreprises et marques parmi les plus innovantes du secteur, Energie et Habitat propose aux visiteurs un vaste Espaces Conseils gratuit et animé par 6 associations indépendantes, chacune spécialisée dans une thématique énergétique ! Hout Info Bois vous prodiguera ainsi conseils et avis sur les concepts propres aux différents systèmes constructifs en bois.

Pour plus d'informations :
www.energie-habitat.be

28.10.17

VISITE DE CHANTIER « Une commune engagée dans la transition » à Ungersheim

Ungersheim est ancrée dans la transition énergétique et le changement de nos modes de vie, en faveur d'une économie circulaire et d'une vie respectueuse des habitants et de l'environnement.

Par des habitats sains ou une agriculture biologique de proximité,

des résultats concrets sont à présenter. Découvrez l'éco-hameau élaboré dans un concept du « mieux vivre ensemble », une ferme construite en bois et paille avec un chantier participatif et une maison alsacienne du XXI^{ème} siècle, bel amalgame entre tradition et habitat moderne.

Pour plus d'informations :
manon.lonjon@valeur-bois.com
+33 (0)77126 90 47

4>12.11.17

SALON AMÉNAGO Des entreprises de la filière forêt bois des Hauts-de-France exposeront au salon Aménago

La filière forêt bois des Hauts-de-France sera présente au salon Aménago du 4 au 12 novembre 2017 à Lille. Salon de la construction, de la rénovation et de l'aménagement, il sera l'occasion pour des entreprises régionales de présenter leur offre et de développer leur réseau.

Pour plus d'informations :
www.amenago.com

Sommaire

Agenda	2
Édito	3
État de la construction bois en Belgique et en France	4-5
La ville durable grandit avec le bois	6-7
Les bâtiments en bois toujours plus haut avec le CLT	8-9
Goudalle charpente	10-11
Avec Stabillame, le CLT prend des formes	10-11
Transmission latérale du bruit dans les structures en CLT	12
Appel à projets : I WOOD INNOVATE	13
Appel à projets : I WOOD BUILD	14
News	15
Contacts	16

Editeur responsable :

Aurore LEBLANC
Coordinatrice de Ligne Bois
Rue Nanon 98 à B-5002 Namur

Credits Photos :

Couverture : Victor Schallhaus
P4 : Julien Lanoo
P6 et 7 : Adivbois
P8 et 9 : Acton Ostry Architects
P10 : Goudalle
P11 : Stabillame
P13 : www.maartendeceulaer.com
P14 : iStock
Dos : Arter Architects

Rédaction :

Manuela Flamini-Loretto (MFL Communication), Basile Houters (Hout Info Bois), Anne Kenler (Ligne Bois), Aurore Leblanc (Ligne Bois), Manon Lonjon (Valeur Bois), Clément Messias (Nord Picardie Bois), Corentin Roland (Office Economique Wallon du Bois), François Sougniez (Office Economique Wallon du Bois), Admon Wajnbblum (Ligne Bois)

ÉDITO

Les essences locales, et singulièrement les feuillus, sont trop peu valorisées tant en France qu'en Belgique. Cela est particulièrement dommageable pour les entreprises de 1^{ère} transformation du bois qui voient des ressources forestières de grande qualité partir par conteneurs entiers vers des destinations lointaines avant de revenir sous forme de produits finis ou semi-finis. Cette valeur ajoutée échappe donc complètement à nos scieurs.

C'est précisément pour remédier à cette situation et valoriser davantage notre ressource forestière qu'a été lancé le projet ProFilWood, dans le cadre du programme européen Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen.

Entamé officiellement le 1^{er} octobre 2016 pour une durée de quatre ans, ce projet transfrontalier réunit 5 partenaires : 2 français (Nord Picardie Bois et Valeur Bois) et 3 belges (Hout Info Bois, Ligne Bois et l'Office Economique Wallon du Bois) avec pour objectif de **créer et développer des opportunités de marchés pour les essences régionales en stimulant l'innovation et en contribuant à la promotion des produits et des ouvrages pilotes.**

Cette revue trimestrielle - baptisée I Wood Know - dont c'est ici le 1^{er} numéro, sera la vitrine de l'actualité du secteur et le relais des initiatives entreprises par les acteurs de terrain.

Nous espérons que sa lecture vous sera agréable.

Les partenaires ProFilWood

ÉTAT DE LA CONSTRUCTION BOIS EN BELGIQUE ET EN FRANCE 2015-2016



La construction bois en Belgique

Avec un total de plus de 2500 maisons et plus de 1000 Rénovations, Extensions et Surélévations (RES) réalisées par des entreprises belges, 2016 s'inscrit comme une année record pour le secteur de la construction bois. En comparaison aux chiffres de 2013 à 2015, c'est une augmentation de près de 25% qui est enregistrée!

Les entreprises de construction en bois

Malgré certaines fluctuations depuis 2011, le nombre total d'entreprises reste relativement constant avec une légère croissance. En 2016, 103 entreprises de construction bois ont été identifiées en Belgique, dont 60 % en Wallonie.

Ce secteur est marqué par une proportion importante d'entreprises réalisant moins de 10 constructions par an (55%) et une faible part d'entreprises produisant plus de 50 par an (10%). Cette tendance illustre la pluridisciplinarité de nombreuses

entreprises pour qui la construction bois constitue une partie de leurs activités de menuiserie (réalisation d'escaliers, terrasses, châssis, etc.) ou de charpenterie. Au total, ces entreprises ont construit **2509 habitations en bois en 2016**! La tendance est donc globalement à la hausse depuis 2011 (Figure 1).

"Le bois se taille une belle part du nombre total de constructions résidentielles neuves en Belgique, atteignant un pourcentage record de 9,28 %"

Cette évolution positive est essentiellement ressentie par les entreprises du nord du pays et plus sensiblement par leurs homologues du sud qui affichent une production relativement constante d'année en année.

La part de la construction bois en Belgique

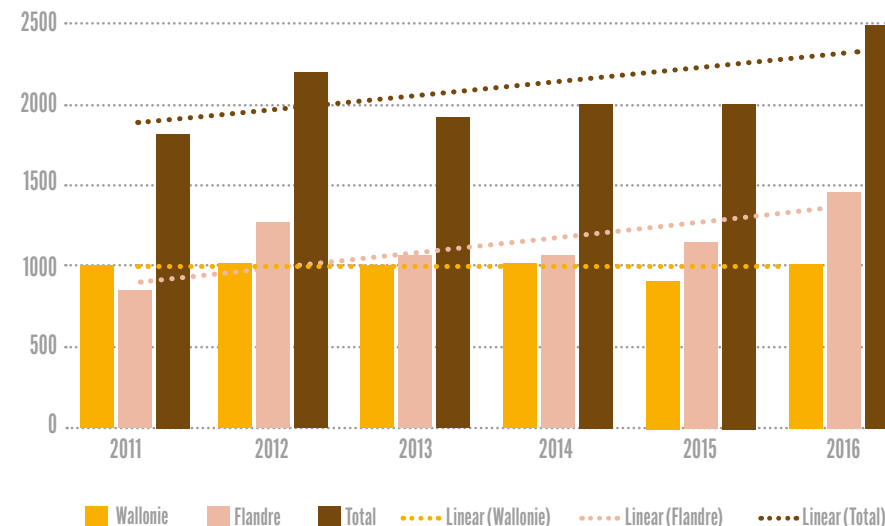
Le bois se taille donc une belle part du nombre total de constructions résidentielles neuves en Belgique, atteignant ainsi un pourcentage de 9,28 %. Cette tendance est également marquée pour les rénovations, extensions et surélévations (RES) dont la barre des 3 %

a été dépassée et pour lesquelles les mises en œuvre n'ont jamais été aussi importantes.

Que ce soit pour les constructions neuves ou les RES, l'ossature bois constitue le principal système constructif utilisé, représentant ainsi respectivement 84 et 81 % des chantiers. Si aucune évolution majeure n'est notée pour les

autres systèmes constructifs (panneaux massifs, poteaux-poutres et bois massif empilé) en construction neuve, on enregistre un accroissement considérable de l'emploi de panneaux massifs CLT en RES. Utilisé à hauteur de 5 % en 2014, le CLT était privilégié, en 2016, dans 12 % des cas⁽¹⁾.

Nombre de constructions en Belgique en 2016 (exportations déduites) Figure 1



La construction bois en France

En dépit d'une baisse marquée de l'utilisation du bois pour la construction de maisons individuelles en secteur diffus et groupé en 2016 sur l'ensemble du territoire français, on constate une évolution positive des parts de marché pour les logements collectifs et les RES. Alors que la part du bois au sein des maisons individuelles recule de près de 7%, le secteur des RES en bois atteint près de 28% des parts de marché, soit 8 % de plus qu'en 2014! Le bois a également été plébiscité dans la construction de bâtiments industriels et artisanaux avec l'augmentation de leur part de marché de 12 à 17 %.

Malgré la crise, les entreprises françaises du secteur de la construction bois ont donc su montrer leur détermination en restant structurées et en conservant leurs bureaux d'études, leurs ateliers de fabrication et leurs services de pose. Les sociétés de plus de 10 ans ont même renforcé leur position.

Conscients des difficultés du secteur mais unanimes quant à la relance de la construction, les professionnels de la filière se préparent à redresser la barre en s'appuyant sur trois segments porteurs : l'extension-surélévation, les bâtiments industriels et l'isolation thermique par l'extérieur⁽²⁾.

⁽¹⁾ Ces résultats sont issus de l'enquête bisannuelle menée par Hout Info Bois en étroite collaboration avec l'Office Economique Wallon du Bois. Tous les constructeurs de maisons en bois ont été contactés par téléphone ou par mail. Le taux de réponse est de 64%. Les rapports détaillés de chacune des enquêtes et les chiffres de la construction bois belge depuis 2011 sont disponibles sur les sites www.houtinfo Bois.be et www.owwb.be

⁽²⁾ Les chiffres de l'Enquête Nationale de la Construction Bois 2017 sur l'activité 2016 ont été publiés le 6 juin dernier. Cette enquête, basée sur plus de 1000 entreprises, a été réalisée en partenariat avec France Bois Régions, l'UMB-FFB et Afcobois, et financée par France Bois Forêt et le CODIFAB. L'article détaillé est disponible sur le site www.franceboisforet.com



13
projets urbains

LA VILLE DURABLE GRANDIT AVEC LE BOIS

Concours ADIVbois - Les Immeubles à Vivre Bois : les projets lauréats dévoilés le 12 septembre à l'Hôtel de Région de la Nouvelle-Aquitaine

Une démarche novatrice et collaborative, concrétisée par les concours Immeubles à Vivre Bois

En 2016, l'appel à manifestation d'intérêt a permis d'identifier les territoires potentiels pour la construction d'un Immeuble à Vivre Bois. 24 sites ont été retenus, 13 sites ont poursuivi leurs projets dans le cadre de consultations organisées en partenariat avec ADIVbois, 7 sites dans le cadre de la consultation nationale pilotée par le PUCA*, et 6 sites dans une démarche de concours local.

13 projets, annonceurs d'une nouvelle urbanité et habitabilité réinventée par le Vivre Bois

Au Congrès WoodRise, la cérémonie d'annonce des lauréats a été présidée par Messieurs Frank Mathis, président d'ADIVbois, et Robert Herrmann, président du PUCA, et conclue par Paul Delduc, directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.

L'ensemble des projets lauréats convoque la nature à l'extérieur et à l'intérieur des

bâtiments, en exprimant toute la dimension sociale et organique du matériau et ils ont pour point commun de valoriser les industries du bois sur les territoires.

Les futurs édifices offrent une mise en valeur urbaine et intime capable d'offrir la meilleure qualité de vie aux résidents, où la mixité d'usages propices au mieux-vivre est de mise ; ainsi qu'une personnalisation, une modularité et une évolutivité fonctionnelle des espaces, permettant de se projeter dans le futur et d'imaginer un changement de destination.

13 projets, démonstrateurs des potentialités offertes par un dialogue innovant entre construction et agencement / ameublement en bois

Les projets symbolisent aussi un nouvel écosystème solidaire et social, un démonstrateur des potentialités offertes par la construction bois et son cadre de vie, de l'agencement au design bois, pour répondre aux défis d'un 21^{ème} siècle plus vert. Des systèmes constructifs intelligents :

structures en poteaux-poutres, en lamellé-collé ou en CLT (bois lamellé croisé) ont été privilégiés pour leurs capacités portantes et structurelles importantes et le potentiel d'évolutivité qu'ils permettent.

Partout, le bois, à la fois structurel, source de confort visuel et tactile, de modularité maximale, offre une solution intégrée, tout en répondant de manière efficiente, écologique et compétitive aux besoins architecturaux et logistiques des projets.

La mise en valeur des espaces naturels avoisinants, la part belle faite aux aménagements paysagers, terrasses et espaces abrités et végétalisés, réintroduisent, en milieu urbain et minéral, chaleur, nature et humanité dans chacun des sites.

**Plan Urbanisme Conception Architecture*

Les 13 projets lauréats des Immeubles à Vivre Bois



GRAND PRIX



DES ALPES AU JARDIN à GRENOBLE

La maison de l'agriculture - ZAC Flaubert
Maître d'ouvrage : SPL Sages / Logements + bureaux + commerces / R+9 / 8600 m²

WOOD UP à LE HAVRE

Tour Signal - ZAC Dumont d'Urville
Maître d'ouvrage : Éliasun / Logements / R+14 / Surface : 3015 m²

CAPABLE à SAINT-HERBLAIN

Quartier Bagatelle
Maître d'ouvrage : Ville de Saint Herblain / Logements / R+9 / 2975 m²

BALCONS EN FORÊT à SAINT-HERBLAIN

Quartier Bagatelle
Maître d'ouvrage : Ville de Saint Herblain / Logements / R+8 + attique / 3160 m²

LAURÉATS

Dans le contexte du concours ADIVbois, le jury local pour le lot B1B4 a, à ce stade, désigné un classement des projets sous réserve d'attribution par la commission d'appel d'offres où la Tour Commune arrive en première position.

LA TOUR COMMUNE à SEMAPA B1B4 PARIS HABITAT (sous réserve)

Maître d'ouvrage : Paris Habitat / Logements universitaires / R+15 / 6100 m²

LES BOIS D'ANGERS à ANGERS

Quartier Belle Beille
Maître d'ouvrage : Angers Loire Métropole / Logements + halte-garderie / R+10 / 6513 m²

L'ÉTANG D'ART à ANGERS

Quartier Belle Beille
Maître d'ouvrage : Angers Loire Métropole / Logements + halte-garderie / R+9 / 6590 m²

LIGHT HOUSE à LE HAVRE

Tour Signal - ZAC Dumont d'Urville
Maître d'ouvrage : Eiffage Immobilier / Logements / R+14 / 4374 m²

ECOPOLIS à DIJON

Eco-quartier Heudelet
Maître d'ouvrage : SEM - Société Est Métropoles / Bureaux / R+6 / 2267 m²

CASA JENGA à PARIS RIVP

Porte de Vanves
Maître d'ouvrage : RIVP / Logements / R+8 / 2586 m²

WOOD UP à PARIS SEMAPA - B1A3

ZAC Paris Rive Gauche
Maître d'ouvrage : REI, promoteur / Logements + commerces / R+14 / 7636 m²

POP UP à SAINT-ÉTIENNE

Îlot Soulié
Maître d'ouvrage : GCC Immobilier / Logements + bureaux + hôtel / R+9 / 3586 m²

CARTOUCHERIE WOOD'ART à TOULOUSE

Eco-quartier de la Cartoucherie
Maître d'ouvrage : Icade / Logements + commerces + hôtel / R+9 / 13057 m²

ADIVbois - Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois
info@adivbois.org - +33 (0)1 44 68 18 26

LES BÂTIMENTS EN BOIS, TOUJOURS PLUS HAUTS AVEC LE CLT

Le CLT (Cross Laminated Timber) commence à sortir du marché de niche où il était relégué, essentiellement par méconnaissance de ses qualités. Ce produit d'ingénierie, conçu dans les années 1990, a permis au secteur de la construction bois d'investir de nouveaux marchés, à commencer par celui de la construction multi-étages dans le cadre de projets, publics ou privés, de plus en plus importants.

Aujourd'hui, des bâtiments en CLT poussent un peu partout dans le monde, toujours plus hauts.

Une construction en CLT est composée de panneaux massifs de grandes dimensions utilisés pour les murs porteurs, la toiture et les planchers en étage. Ils sont constitués de couches croisées de planches contrecollées (ou, quoique moins souvent, contre-clouées) en bois massif ; dans la majorité des cas, il s'agit de sapin ou d'épicéa. En fonction de leur utilisation, les panneaux comportent 3,5 ou 7 couches. Ils peuvent être fabriqués en grandes dimensions, jusqu'à 16,50 m de longueur par 2,95 m de hauteur.

Grâce à la disposition croisée des planches longitudinales et transversales, les variations dimensionnelles sont considérablement réduites, et les performances mécaniques, ainsi que la rigidité, tout aussi considérablement augmentées. En effet, les charges ne sont pas reprises uniquement dans un sens (comme par exemple pour les poteaux, les poutres, etc.), mais dans tous les sens.

La solidité de ce type de construction conjuguée à une mise en œuvre aisée du fait de la préfabrication de la quasi-totalité des éléments permet d'édifier des bâtiments complexes sans difficultés majeures. La mise hors d'eau d'un bâtiment à un ou plusieurs étages peut se faire très rapidement et permettre une intervention immédiate des autres corps de métiers.

Des 20 étages, on s'en approche

Si dans un passé récent, il était rare de rencontrer des bâtiments à structure bois de plus de six étages, on approche désormais de la barre mythique des 20 étages !

À Londres, l'édifice « Stadthaus », construit en 2009 et comportant neuf étages (huit étages en CLT sur un premier étage en béton), avait défrayé la chronique en établissant un record qui a tenu jusqu'en 2012 avec la construction de la tour d'habitation « Forté Living », à Melbourne, haute de 10 étages (structure en CLT reposant sur un premier étage en béton).

Depuis, la construction en CLT n'a cessé de prendre de la hauteur.

En septembre 2016, a ainsi été inaugurée la résidence étudiante « Brock Commons » de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, au Canada, qui déploie ses 53 mètres de hauteur sur 18 étages !

LE CAHIER DES CHARGES TYPE-BÂTIMENTS 2022

Le cahier des charges type-bâtiments 2022 est en phase de devenir la référence pour les marchés publics en Wallonie. Il s'agit d'un document de référence unique destiné à simplifier la vie des entrepreneurs.

La section 24 du CCTB, qui concerne les structures en bois, est en cours de réalisation. La charge de travail est importante et les entreprises souhaitant donner leur avis sont conviées à prendre contact avec l'ingénieur

en charge de la conception de cette section au sein de l'Office économique wallon du bois.



Boris Ghislain
b.ghislain@oewb.be

Et quid de la Belgique et de la France ?

En Belgique, rien de tel. Mais les choses bougent comme en atteste le projet des « Clausières » développé par La Sambrienne, à Mont-sur-Marchienne, un immeuble en CLT réalisé par l'entreprise Lamcol qui atteint le niveau rez+4 et culmine à 21,5 mètres. Une première qui a visiblement suscité des vocations. Ainsi, le projet « Woodskot », à Bruxelles, une résidence

de 94 logements étudiants, d'une superficie de 2.500 m² hors sol, devrait être livré en 2019. Jamais un projet en CLT d'une telle ampleur n'a encore été déployé en Belgique.

Et on peut encore citer l'immeuble de logement « Inquiétude » rez+5 en CLT en cours de finalisation à Namur avec l'intervention du bureau Specimen Architects, Lamcol et Ney & Partners.

En France, les bâtiments en CLT prennent également de la hauteur. Haut de quatre étages, long de 150 mètres et doté de plus de 8.800 m² de surface de planchers, l'immeuble de logements les « Docks de Ris » à Ris-Orangis, dans l'Essonne, est à ce jour le plus grand bâtiment résidentiel en bois massif de

France. Même Bouygues Immobilier, pourtant considéré comme le « roi du béton », s'y est mis : l'entreprise développe ainsi un projet d'immeuble résidentiel rez+11 à Strasbourg. Seul le rez-de-chaussée sera en béton.



Pour plus d'informations :
Admon Wajnblum
Ligne Bois asbl
+32 (0) 81 39 06 46
info@lignebois.be



zoom sur

GOUDALLE CHARPENTE

L'entreprise Goudalle Charpente est une entreprise familiale de charpente et de construction bois créée en 1964. Faisant le pari de la taille numérique, elle s'agrandit en s'implantant à Preures (Pas-de-Calais) en 2006.

La société se consacre aux bâtiments agricoles, industriels et commerciaux mais aussi aux logements collectifs. Cumulant 70 salariés, avec son bureau d'études C.B.C.O et ses 8 000 m² de bâtiments de production couverts,

l'entreprise peut donc répondre à une multitude de projets, dont des projets en multi-étages.

Pour votre entreprise, l'intégration d'une activité de construction bois a-t-elle été une modification ou une suite logique de votre activité première de charpentier ?

Nous nous définissons comme « charpentier de métier » et un charpentier est le professionnel qui travaille le bois, alors charpente

traditionnelle ou fabrication de caissons 3D, cela revient exactement au même. Le bois est le plus ancien matériau de construction utilisé mais c'est aussi le matériau du 21^{ème} siècle.

Quels systèmes constructifs privilégiez-vous sur vos chantiers ? Pour quelles raisons ?

Pour les bâtiments agricoles et industriels, nous utilisons les portiques et les charpentes traditionnels en lamellé-collé pour plus de

facilités d'approvisionnement en sections et des longueurs quasi illimitées.

Pour les bâtiments tertiaires, logements collectifs, bâtiments à étages, nous privilégions depuis plus de 15 ans la construction en CLT pour permettre une préfabrication poussée, utiliser au mieux les remarquables qualités mécaniques du produit et avoir une réelle étanchéité à l'air. Pour les bâtiments multi-étages, nous allions le CLT à un squelette poteaux/poutres.

Vous réalisez actuellement le chantier multi-étages en R+3 des « Voisins du Quai » à Lille. Quelles sont les spécificités de ce projet ?

Le chantier des « Voisins du Quai » à Lille est un projet bois R+3 qui est pleinement intégré dans la ville en venant s'insérer entre plusieurs bâtiments mitoyens.

La structure porteuse du projet est une structure en poteaux-poutres lamellé-collé. Les murs à ossature bois en peuplier viennent en remplissage entre les poteaux-bois et permettent d'isoler le bâtiment et de garantir

l'étanchéité à l'air et à l'eau. Les planchers intermédiaires sont constitués de panneaux CLT de forte épaisseur. Ce type de panneau présente une forte résistance mécanique et devient incontournable dans des projets bois à grande hauteur. La toiture, quant à elle, est réalisée en caissons d'ossature isolés par un support d'étanchéité qui assure également l'isolation et l'étanchéité à l'air.

La spécificité de ce projet est l'utilisation d'essences locales telles que le peuplier qui est mis en œuvre sur site pour la pose des murs à ossature bois et également en parement extérieur après traitement thermique (rétification), le rendant plus stable dimensionnellement et plus résistant face aux agressions climatiques. De par l'utilisation ou le traitement que l'on confère aux bois, on se rend bien compte qu'il est possible d'utiliser plus d'essences locales dans la construction bois et ainsi de limiter encore davantage l'impact carbone.



Anne-Cécile Goudalle
Directrice Générale
+33 (0)3 21 90 98 98
contact@goudallecharpente.fr
goudallecharpente.fr

AVEC STABILAME, LE CLT PREND DES FORMES

À l'heure actuelle, le CLT ne convient que pour les murs droits (horizontaux et verticaux). D'ici peu, la gamme s'enrichira toutefois d'un nouveau produit : le CLT cintré pour murs spéciaux. Une innovation développée par l'entreprise wallonne Stabilame.

Seul fabricant belge de CLT contre-cloué, Stabilame vient d'investir 1,5 millions d'euros dans l'achat de deux machines de production de panneaux en CLT contrecollé, valorisant des essences régionales. Si l'une d'entre elle servira

à produire de grands volumes d'éléments en CLT contrecollé pour murs droits, l'autre permettra de proposer des éléments en CLT cintré pour murs spéciaux. Une véritable innovation qui nécessite de créer des gabarits atypiques.

Pour l'instant, on ne recense quasiment aucun fabricant qui propose ce type de produit, hormis l'un ou l'autre en Allemagne de manière très confidentielle. « Les grands fabricants travaillent essentiellement à faire du volume pour rentabiliser leurs investissements.

Dans l'impossibilité de rivaliser, les petites structures comme la notre doivent pouvoir se démarquer en concevant des produits de niche à haute valeur ajoutée », explique Laurent Riche, administrateur-délégué de Stabilame.

La possibilité de pouvoir utiliser des murs courbes correspond bien à une tendance lourde en architecture contemporaine ; cette offre devrait donc satisfaire les prescripteurs qui bénéficieront de possibilités

formelles supplémentaires dans le cadre de leurs projets bois.

« Notre désir est également de promouvoir les essences locales dans le cadre de ce nouveau produit. Nous proposerons ainsi du CLT cintré en peuplier et en hêtre de nos régions, et nous travaillons également sur la conception de panneaux auxquels seront ajoutés des couches de chêne indigène qui peuvent apporter une plus-value architecturale. »



On en saura un peu plus sur ces innovations d'ici novembre 2017 puisque l'entreprise compte organiser, à ce moment, une présentation de son nouvel outil de production. Et les premiers éléments en CLT cintré devraient être disponibles à partir du début de l'année prochaine.



Laurent Riche
Administrateur-délégué
+32 (0)60 31 00 64
info@stabilame.be
www.stabilame.be

TRANSMISSION LATÉRALE DU BRUIT DANS LES STRUCTURES EN CLT

Fort de ses nombreux avantages, le CLT (Cross Laminated Timber) connaît un succès croissant dans la construction. Néanmoins, la faiblesse des performances acoustiques issue des techniques d'assemblage traditionnel impose la recherche de solutions innovantes, offrant une protection acoustique adaptée au bâtiment.

Locaux superposés, la problématique de la transmission des bruits aériens

La transmission du bruit s'opère par voies de transmission directe et voies de transmission latérale via les nœuds constructifs présents entre le plancher et les murs (*Ff, Fd et Df, voir Figure 1*). Conçu de façon optimale, un complexe plancher CLT élimine les voies de transmission latérale Df et une grande partie des voies de transmission directe. L'isolation acoustique dépend donc entièrement des voies latérales Ff et Fd, qu'il convient alors de réduire au maximum.

Les blocs acoustiques, une solution innovante de conception

La solution la plus efficace et la plus innovante à l'heure actuelle consiste à assembler de manière rigide le plancher et la paroi inférieure et à poser la paroi supérieure sur des blocs de support acoustique afin de créer un espace entre la paroi et le plancher dont la fonction est d'empêcher la propagation des vibrations latérales.

De cette manière, les blocs acoustiques constituent l'unique passage pour ces vibrations latérales de basse fréquence. Le dimensionnement et le nombre de blocs, fonction de la stabilité et des exigences acoustiques, assurent alors une atténuation adéquate (*voir Figure 2*).

Identifiée par le CSTC, cette solution permet d'atteindre un indice d'affaiblissement des vibrations aux coins Kij d'au moins 30 dB

en réduisant considérablement les voies de transmission latérale Ff et Fd et garantissant, de plus, la bonne isolation acoustique verticale de l'ensemble.



Pour plus d'informations :
consultez le « Dossier du CSTC
N° 2017/02.14 » ou contactez
le CSTC via www.cstc.be

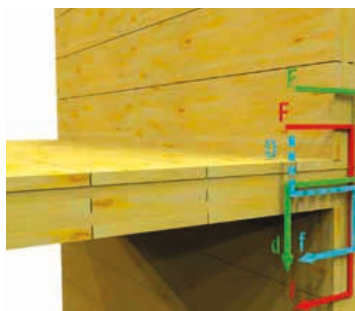


Figure 1

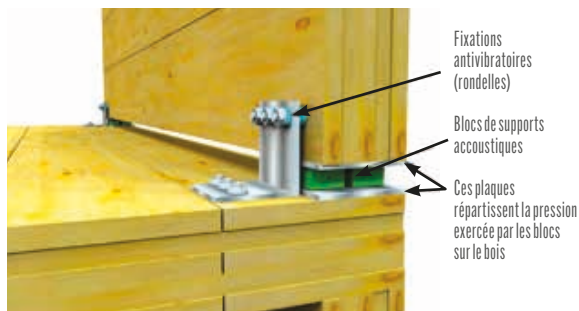


Figure 2

Fixations
antivibratoires
(rondelles)
Blocs de supports
acoustiques
Ces plaques
répartissent la pression
exercée par les blocs
sur le bois

APPEL À PROJETS

SOUTIEN À L'INNOVATION AU SEIN DE LA FILIÈRE BOIS

Vous souhaitez développer un produit, un process ou un projet innovant valorisant la ressource en bois local au sein de votre entreprise ?

Votre entreprise se situe dans la Région des Hauts-de-France ou dans les Provinces wallonnes de Hainaut, de Namur ou de Luxembourg ?

Nous vous proposons un accompagnement technique et financier personnalisé pour faciliter la réalisation de votre projet, quel que soit son stade de développement !

Stade exploratoire (essais, calculs, analyses préliminaires, guidance technologique, mise en relation ou encore études de marché, business plan, etc.) ;

Stade d'étude de faisabilité (aide à la mise en œuvre technique, rédaction de cahiers des charges, validation de procédés ou de services, prototypage, etc.) ;

Stade de développement

(études de cycle de vie et d'impact environnemental, conception de packaging, brevetabilité du process ou du produit, etc.) ;

Stade de commercialisation

(conception d'outils de promotion, aide à la valorisation et à la commercialisation, recherche de canaux de vente, mise en relation et partenariats, etc.).

La liste des prestations étant non-exhaustive, tout type d'accompagnement technique ou financier sera défini en concertation avec les entreprises retenues sur la base du présent appel à projets. La valeur de la prestation ne sera prise en charge par le projet ProfilWood qu'à hauteur maximale de 5000 € TTC.



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

• Pour les entreprises des Hauts-de-France :



Guillaume Debrabandère
Nord Picardie Bois
+33(0)3 20 91 32 49
guillaume.debrabandere@nord-picardie-bois.com

• Pour les entreprises de Wallonie (Provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg) :



Corentin Roland
Office économique wallon du bois
+32(0)84 46 03 50
c.roland@oewb.be

Pour accéder au règlement et au dossier de candidature :

www.profilwood.eu

Déposez votre candidature au plus tard pour
le lundi 15 janvier à 12h.

APPEL À PROJETS

VALORISATION DE PROJETS À BASE DE BOIS

Faites connaître vos réalisations à base de bois local et offrez une visibilité accrue à votre entreprise !

A travers un catalogue et des expositions sur différents salons et événements valorisant l'utilisation d'essences régionales, le projet « ProfilWood » souhaite démontrer la capacité du bois à répondre à de multiples projets : construction bois, aménagement intérieur et extérieur, menuiserie et mobilier !

« I Wood Build » a également pour but de promouvoir le savoir-faire des entreprises et artisans de nos régions et d'assurer une large diffusion des ouvrages et projets bois de référence.

La présentation des lauréats de « I Wood Build » aura lieu lors de la 20^{ème} édition du Salon Bois & Habitat 2018 à Namur Expo.



Si vous réalisez des projets à base d'essences de bois local sur les départements français des Ardennes, de la Marne, de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise ou en Wallonie, dans les Provinces de Namur, Hainaut ou Luxembourg... Nous vous invitons à présenter vos réalisations.

Trois catégories de projets sont concernées :

- Bâtiments (publics, privés, tertiaires, collectifs, groupés, individuels, rénovations, extensions et surélévations) ;
- Aménagement extérieur (terrasses, bardages, carports, etc.) ;
- Aménagement intérieur et mobilier (planchers, lambris, meubles, etc.).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

• Pour la Wallonie :



Aurore Leblanc
Ligne Bois
+32 (0) 81 39 06 46
al@lignebois.be

• Pour les Hauts-de-France :



Thomas Baudot
Nord Picardie Bois
+33 (0) 6 47 85 28 26
thomas.baudot@nord-picardie-bois.com

• Pour le Grand Est :



Manon Lonjon
Valeur Bois
+33 (0) 771 26 90 47
manon.lonjon@valeur-bois.com

Pour accéder au règlement et au dossier de candidature :
www.profilwood.eu

Déposez votre candidature à partir du lundi 13 Novembre
et au plus tard pour le vendredi 19 Janvier 2018.

NEWS

3^{ème} ÉDITION DU PANORABOIS : TOUS LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE

Surfaces forestières, emplois, entreprises, chiffres d'affaires, balances commerciales, construction bois, etc. L'Office économique wallon du bois dresse, en chiffres et en schémas, un nouvel état des lieux socio-économique de la filière bois en Wallonie. Le PanoraBois 2017 est imprégné d'une logique de progression qui vise à mettre en lumière non seulement les évolutions et transformations de la filière mais également la diversité des maillons qui la composent. Le PanoraBois est disponible sur www.oewb.be ou en version papier sur demande.

1^{er} SALON RÉGIONAL FORÊT-BOIS DES HAUTS-DE-FRANCE

Le samedi 9 Septembre 2017 s'est déroulé le 1^{er} salon régional forêt-bois en Hauts-de-France, à Flixecourt (80) où 40 exposants étaient réunis sur 10 hectares. De nombreuses démonstrations forestières et la présentation de nouveautés en matière de taille et de coupe d'arbre ont eu lieu. Une conférence sur l'utilisation du bois dans la construction a été réalisée par Thomas Baudot de Nord Picardie Bois.

LE 18 MAI 2017 : 1^{ère} JOURNÉE DE VISITES PROFILWOOD

Cette première journée de visites, programmée par Ligne Bois, qui a regroupé pas moins de 67 professionnels et 10 intervenants, avait pour objectif de visiter des entreprises bois et un projet de rénovation, tous situés à Etalle et alentours (Province de Luxembourg). Le programme comprenait la visite d'une scierie et du premier four de thermo-traitement de Wallonie, une entreprise de seconde transformation de lamellé-collé, une industrie présentant un parc machine de 11.000 m² ainsi que la rénovation d'une ancienne gare ferroviaire par un constructeur bois.

LE 1^{er} RDV DU BOIS

Le 5 octobre s'est déroulé le 1^{er} RDV du Bois initié par Ligne Bois. Cet événement placé sous le signe de l'innovation et du design de services a rassemblé 70 professionnels pour une soirée de networking autour de solutions bois innovantes: le bois thermo-traité, le CLT courbe, la poutre bois-métal POSI et la membre d'étanchéité végétale Derbiskin.

FORMATIONS FORMAWOOD

Suite à une analyse de l'offre de formation existante et des besoins en formations des professionnels du secteur bois par les partenaires du projet FormaWood (Ligne Bois, Hout Info Bois, Nord Picardie Bois, Savoir Faire et Faire Savoir, Woodwize), les opérateurs ont défini les deux premières thématiques de formation prochainement mises en place :

- Une formation relative aux « Revêtements extérieurs de façade en bois » (DTU 41-2 et NIT 243)
- Une formation traitant de « L'isolation acoustique dans les bâtiments bois »

Pour plus d'informations : www.formawood.eu

LE BOIS IDÉAL ? DU BOIS LOCAL !

Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous faisons très bien chez nous ? Voilà la question qui était au centre d'une campagne de sensibilisation de l'Office économique wallon du bois lancée au mois de juillet. Des spots radio et télé ainsi que des affiches abribus ont donné un coup de projecteur sur les ressources forestières wallonnes et les produits issus du savoir-faire de nos entreprises. Une initiative bénéficiant du soutien de la Wallonie et de la marque collective « Bois local - Notre savoir-faire ».

DÉLÉGATION BELGE AU CONGRÈS WOODRISE

Dans le cadre du Congrès international « Woodrise » relatif aux bâtiments de moyenne et grande hauteur en bois, qui s'est tenu à Bordeaux du 12 au 15 septembre dernier, Ligne Bois, le BEP et Idelux ont emmené, dans le cadre du projet BatiC2, une délégation belge composée essentiellement d'acteurs de la filière forêt-bois wallonne et de la construction bois.

CONSTRUCTION BOIS AUPRÈS DES ÉLUS

Les 1^{er} et 2 Septembre a eu lieu le Carrefour des Elus à Châlons-en-Champagne. Présente lors de ces événements, l'interprofession Valeur Bois y a mis en avant les savoirs faire et réalisations bois de la région Grand-Est afin de présenter des exemples déjà existants qui puissent donner aux élus municipaux envie de construire avec le matériau bois. Une dizaine d'élus sont ensuite venus échanger sur le potentiel d'une construction bois avec la volonté pour certains de développer des chantiers en bois locaux sur leurs communes.



Feel Wood
ProFilWood



Partenaires du projet :

Nord Picardie Bois

Rue Emile Zola, 34 Bis
F - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : +33 (0)3 20 91 32 49

www.bois-et-vous.fr



Hout Info Bois

Rue Royale, 163
B - 1210 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 219 27 43

www.houtinfo Bois.be



Ligne Bois

Rue Nanon, 98
B - 5002 Namur
Tel : +32 (0)81 39 06 46

www.lignebois.be



Office économique wallon du bois

Rue de la Croissance, 4
B - 6900 Marche-en-Famenne
Tel : +32 (0)84 46 03 50

www.oewb.be



Valeur Bois

Complexe agricole du Mont Bernard
F - 51000 Châlons-en-Champagne
Tel : +33 (0)3 26 26 82 65

www.valeur-bois.com



Partenaires financiers :

